



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 09/09/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/10/2024

Magasinier :

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

TVA : FR12902550565

N° Document 4725470	N° Client 0165285	Votre Commande Cde 269 BHE 34	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande 5464000
Désignation ** BL 5464000 DU 09/09/2024 ** BEL YANNICK E:ELEMENT FILTRE AIR AM ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 22,36 CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT			N° Pièce 1667449280	Quantité ou temps 1,00	C T 4	Prix unitaire hors taxe 39,93	Remise % 44,00	Prix unitaire net hors taxe 22,36	Montant 22,36
Total hors taxe				Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C	
PI : 22,36				(4) 20,000				26,83	
MO : 0,00 22,36				22,36					
DIV : 0,00				4,47					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4725470	0165285	5464000
Echéance le : 31/10/2024		26,83
09/09/2024		



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.